



<<Date>>

<<Client Name>>

<<Client Address>>

<<Client Address>>

<<Client Address>> <<Client Postal Code >>

Objet : Gains en capital à déclarer sur votre compte de placement : <<N° de compte>>

La présente a pour but de vous présenter un récapitulatif des gains en capital que vous avez réalisées au cours de l'année <<année>> suite à des distributions comportant un remboursement de capital dépassant le prix de base rajusté (PBR) de vos titres de fonds.

Bien qu'aucun feuillet d'impôt ne soit émis pour des gains de ce type, vous êtes tenu de les inclure dans le revenu que vous déclarez pour l'année au cours de laquelle ils ont eu lieu.

Le tableau ci-dessous résume les distributions ayant donné lieu à des gains en capital de ce type au cours de l'année précédente. Le montant total de ces gains en capital devra être reporté à la ligne 132 de l'annexe 3, Gains (ou pertes) en capital, qui sera ensuite jointe à la déclaration T1 générale.

Fonds	Date de distribution (mm/jj/aaaa)	Prix de base rajusté (PBR)	Montant de la distribution	Remboursement de capital	Gains en capital réalisés
Fonds A					

Veillez noter qu'il est possible que vous ayez réalisé d'autres gains en capital au cours de l'année, et que ces gains devront également être inclus dans votre déclaration d'impôt.

Bien que les gains en capital précités aient été réalisés en raison du versement de distributions, il est possible que vous ayez réalisé d'autres gains si vous avez vendu, échangé ou transféré des parts/actions de votre compte. Nous vous recommandons de revoir les feuillets de renseignements où des gains en capital sont déclarés (T3, T4PS, T5, T5008 et T5013, par exemple) afin d'assurer que les renseignements fournis à l'Agence du revenu du Canada soient complets.

Bien que tous les efforts aient été déployés pour assurer l'exactitude du PRB de vos titres de fonds, notre système de tenue des dossiers ne permet pas de tenir compte de tout ajustement découlant de vos circonstances particulières. Nous vous encourageons à utiliser vos propres dossiers de placement pour calculer le PBR.

Suite...

Pour toute question, veuillez communiquer avec votre conseiller. Vous pouvez également communiquer avec notre équipe de Relations avec la clientèle au 1-800-387-0615.

Nous vous remercions de continuer à intégrer Placements Mackenzie dans vos plans d'investissement à long terme.

Sincères salutations,

PLACEMENTS MACKENZIE

A handwritten signature in black ink that reads "Jessa Wilson". The signature is written in a cursive, flowing style.

Jessa Wilson

Vice-présidente adjointe, Relations avec la clientèle